



Délit commis lors d'un accident de la route recours?

Par **SYJORA69**, le **17/02/2010** à **11:30**

Bonjour,

Mon véhicule a été "poussé" par un camion de 13 tonnes dans une descente interdite au + de 3.5 T. Sur le coup, je n'ai pas appelé la police, maintenant, souhaitant porter plainte contre le conducteur, on me dit que c'est trop tard.

Mon véhicule est déclaré irréparable et avec ce que me rembourse l'assurance, je me retrouve sans véhicule et dans l'impossibilité d'en acheter un autre. De plus ayant un crédit en cours, la différence entre la valeur de ma voiture et ce que je dois encore payer à l'organ. de crédit est de 1.000 €.

Comment dois-je procéder pour obtenir gain de cause? Quels sont les recours?

P.S : Le camion appartient à une Sté de locations de véhicules, loué par une entreprise et conduit par un salarié de cette entreprise.

Merci d'avance pour votre réponse.

S.M